

Délibération du bureau prise par délégation

du 17 octobre 2016

n°1

page 1/2

**EXTRAIT :**



Nombre de membres en exercice : 21

PRESENTS ( 18 ) : M. ABELIN, M. PEROCHON, M.SULLI, M. BARBOT, Mme LAVRARD, M.BONNET, M. CHAINE, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M. BEN EMBAREK, M. PREHER, M. HENEAU, M.GAUTHIER, M. GUIMARD, Mme PIAULET, M. MARTIN, Mme PONTHER, M.MELQUIOND

POUVOIRS ( 2 ) : Mme BARREAU donne pouvoir à Mme PONTHER  
Mme BOURAT donne pouvoir à M.ABELIN

EXCUSES ( 1 ) : M.PINNEAU

Secrétaire de séance : Mme LAVRARD

**RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON**

**OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

1) Suite au départ en retraite d'un agent chargé de la manutention et de l'installation des salles de spectacle gérées par le Service Logistique, je vous propose de créer un poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet aux fins de son remplacement. Le poste précédemment créé sera supprimé après avis du Comité technique.

2) Le contrat du chargé de mission relative aux politiques contractuelles et à la stratégie arrive à son terme le 15 décembre 2016. Dans la continuité du travail effectué et dans la perspective de finances publiques contraintes, la collectivité souhaite développer les missions de contrôle et de conseil en stratégie et optimisation financière.

Je vous propose de poursuivre ce dispositif en créant le poste de chargé(e) de missions « conseil en stratégie et optimisation fiscale et financière » à compter du 15 décembre 2016.

L'agent recruté assurera les missions suivantes sous la responsabilité du Directeur Général des Services:

- Accompagner les services dans la recherche de financements spécifiques et le montage de projets, notamment dans la recherche de financements européens ;
- Mettre à jour régulièrement le plan pluriannuel d'investissement, les perspectives et rétrospectives financières, en vue notamment de faciliter la contractualisation avec l'Etat, les collectivités locales ou d'autres organismes ;
- Développer la mise en œuvre du plan d'optimisation des ressources en lien avec le responsable de l'évaluation des politiques publiques ;
- Réaliser des études financières, fiscales et stratégiques ;
- Créer et faire vivre un observatoire fiscal, assurer les relations avec le pôle fiscalité local de la Direction Départementale des Finances Publiques et les organismes collecteurs.

A ce titre, l'agent recruté devra être titulaire d'un master appliqué à la gestion des finances publiques et la fiscalité locale et disposer d'une expérience de quelques années sur un poste similaire.

Conformément aux dispositions de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le poste de chargé(e) de missions « conseil en stratégie et optimisation fiscale et financière » sera créé sur le grade d'attaché territorial à temps complet et sera susceptible d'être occupé par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dont la rémunération sera calculée par rapport à la grille indiciaire du grade d'attaché.

*Il est nécessaire de modifier en conséquence le tableau des effectifs.*

\* \* \* \* \*

**Délibération du bureau prise par délégation**

**du 17 octobre 2016**

**n°1**

**page 2/2**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**VU** la délibération n° 2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

**VU** la délibération du bureau du 26 septembre 2016 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

**CONSIDERANT** qu' il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs,

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré, décident de modifier le tableau des effectifs (voir annexe) en créant les postes suivants :

- 1) - 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet
- 2) - 1 poste de chargé(e) de mission « conseil en stratégie et optimisation fiscale et financière » sur le grade d'attaché territorial à temps complet, pouvant être occupé par un agent contractuel, engagé par contrat à durée déterminée d'une durée maximale de 3 ans, dont la rémunération sera calculée sur le grade d'attaché.

Le coût de la création de ces postes est inscrit au budget 2016.

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le 19/10/2016

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER